

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE PASQUIER

Séance du 20 janvier 2009 à 20 heures 30.

Nombre de conseillers afférents au conseil : 11

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mr RAMSEIER Gilles (Maire), MM LACROIX Denis, RAMPIN René, ANGONNET Aurélien, BOSSU Didier, FREY Lucette, JACQUEMARD Fabien, MAITREJEAN Hubert, RIFFIEUX Christophe.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : FREY Lucette.

Convocation : 13/01/2009

Affichage : 26/01/2009

Votants : 9

OBJET : Projet éolien.

Mr le maire expose au Conseil Municipal que la société ERDF énergie nouvelle souhaite étudier la possibilité d'installer un parc éolien sur les communes de Le Pasquier, Valempoulières et Vers en Montagne.

Un mât de mesure est installé à Gardebois.

Pour LE PASQUIER, la zone d'étude se situe au niveau du lieu dit « Les Fourmailières » parcelles appartenant à la section de Le Pasquier.

Le plan d'implantation est présenté. Dans un souci de développement Territorial le Conseil Municipal s'engage à demander à la Communauté de Communes Ain-Angillon/Malvaux de prendre des dispositions pour que madame la Préfète classe la zone d'étude en Zone de Développement Eolien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote :

8 pour et 1 contre (RIFFIEUX Christophe).

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Gilles RAMSEIER